

# Les châteaux de la Loire



## **QUI ?**

Les classes de ce1, ce2 et ce2/cm1 soit 74 élèves.

## **QUAND ?**

Le jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2015.

## **QUOI ?**

- Atelier et visite guidée du château de Chambord,
- Atelier scientifique au Clos Lucé.

## **COMMENT ?**

Le trajet et les déplacements se feront en car.

## POURQUOI ?

**Nous partons d'habitude en janvier ou février mais nous avons décidé de partir en début d'année scolaire afin de souder les différents groupes classes. Nous avons de plus constaté que certains enfants connaissaient une pauvreté culturelle. Nous avons décidé d'enrichir la culture personnelle des élèves par l'accès au patrimoine culturel national. La découverte des châteaux de la Loire s'inscrit donc dans le projet d'école donc ...**

- Permettre à des enfants de zone rurale de découvrir le patrimoine français.
- Développer la citoyenneté des élèves, en prolongeant le projet d'éducation civique de la classe.
- Faire découvrir aux élèves le patrimoine historique, artistique et culturel français en lien avec les programmes nationaux.
- Faire travailler les compétences du socle commun.
- Se familiarisant avec des plans, des cartes, des tableaux etc.
- Développer l'expression orale et écrite. Rédiger un carnet de voyage en cycle 3 et un compte rendu collectif en cycle 2.
- Enrichir sa culture personnelle.
- Développer l'autonomie. Rendre l'élève acteur et ses apprentissages.
- Le projet du voyage s'articule autour des Sciences et de l'Histoire.
- L'objectif est d'associer l'étude des périodes historiques avec les grandes inventions (découvertes) correspondantes en particulier Léonard de Vinci.
- L'enseignement des arts, en lien avec l'enseignement de l'histoire, est jalonné d'œuvres qui seront analysées en classe après être vues aux châteaux de Chambord.
- L'histoire, en particulier la Renaissance, sera abordée au travers des visites prévues.
- Les particularités de la région, en particulier de la Loire, du réseau routier, seront étudiés en géographie.
- Des ateliers scientifiques seront menés autour des grandes inventions de Léonard de Vinci. Nous étudierons les machines volantes afin d'appréhender les différentes propriétés physiques de l'air et de comprendre le fonctionnement de l'aile volante, de la vis aérienne et du parachute inventés par Léonard.

## **Maîtrise de la langue, objectifs**

## **Actions**

Se documenter

Recherche documentaire sur internet, sur des livres spécialisés et dans les manuels d'histoire.

Lire pour comprendre

Lecture de types d'écrits tels que des plans, des photographies, des fac-similés, des textes historiques, des extraits d'œuvres littéraires en lien avec les châteaux de la Loire.

Produire des écrits

Tenue d'un carnet de pour rendre compte voyage.

S'exprimer oralement

Formuler ses attentes.  
Poser des questions.

Acquérir un vocabulaire spécifique

Dans les domaines scientifiques (Histoire, Géographie, Sciences), civiques et artistiques, utiliser un vocabulaire précis.

## **Histoire, objectifs**

## **Actions**

Etude de la Renaissance  
(Architecture)

Visite du château de Chambord, Chenonceau et le clos Lucé.

Etude d'œuvres d'arts

Etudes de tableaux des grands peintres de la Renaissance, en particulier ceux de Léonard de Vinci.

Etudier un fleuve : la Loire

Observations. Comprendre pourquoi tous les châteaux bordent la Loire.

## **Sciences, objectifs**

Appréhension du rôle de l'air dans les machines de De Vinci.  
Savoir Observer.

## **Actions**

Atelier scientifique au Clos Lucé, Résidence de Léonard de Vinci.  
Etude des observations de Léonard de Vinci à partir des oiseaux et des poissons.

## **Education artistique, objectifs**

Avoir des points de repères historiques.

## **Actions**

Etude de l'art de la Renaissance.

Les élèves pourront développer compétences sociales et civiles du pilier 6, l'autonomie et l'esprit d'initiative du pilier 7.  
Ils devront être capables de vivre en collectivité.  
Ils devront gérer leur affaires, respecter l'emploi du temps journalier en s'organisant en conséquence.  
Ils devront s'adapter un nouvel environnement. Ils devront respecter les règles de vie, d'hygiène qu'impose le séjour.